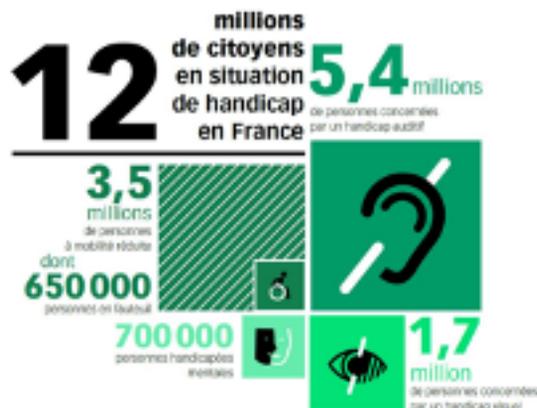


Handicap, la ville vous soutient et vous accompagne !

La loi : Art.L.114 de la loi n° 2005-105 du 11 février 2005 "Pour l'égalité des droits et des chances..." définit le handicap comme «toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une **altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques**, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.»



La RQTH Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé : que votre handicap soit lié à un accident du travail, à une maladie professionnelle, ou encore de naissance ou est survenu dans la vie privée, dès lors qu'il a des répercussions sur/dans votre quotidien, le statut de personne handicapée peut vous être accordé. Obtenir cette Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé vous permettra de bénéficier d'un ensemble de droits, d'aides pour votre vie personnelle, sociale et familiale et de services pour conserver votre emploi ou évoluer.

La référente handicap

L'obligation légale : Rendu obligatoire par l'article 92 de la loi du 6 août 2019 de la Loi de transformation de la fonction publique, un-e référent-e handicap est présent-e dans chaque collectivité pour la carrière des agent-e-s en situation de handicap.

Dans la collectivité : Gisèle MARTIN est référente handicap pour les agent-e-s de la Mairie et du CCAS du Bouscat. Elle se tient à votre disposition sur rendez-vous au Service Emploi Mobilité (Place Roosevelt) : 05 57 22 49 51 gi.martin@bouscat.fr

- Elle vous informe, vous conseille et vous aide à constituer la demande de RQTH auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.
- Pour bénéficier d'aides financières ou matérielles afin de compenser votre handicap ou aménager votre poste de travail, la référente handicap collabore avec le service Prévention et la Direction générale ainsi que les acteurs externes que sont la médecine du travail, le CDG33 et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).
- En tant que conseillère en mobilité professionnelle, elle peut également vous faire bénéficier d'un bilan de compétences en vue d'une reconversion professionnelle et accéder à des formations, notamment en interne (NTIC).
- Enfin, elle travaille à sensibiliser les équipes d'encadrement et propose des actions de communication interne et des outils d'information.



Des réalisations

Des hésitations ?

Sachez que cette démarche de reconnaissance du handicap est volontaire et que personne ne vous y oblige. La référente handicap comme la médecine du travail sont tenues à la confidentialité vis-à-vis de vos collègues comme de vos responsables. Vous seul-e décidez d'en parler !

Pour aller plus loin...

Pour mieux appréhender les situations de handicap ou vous rassurer :

[my-mooc.com Sensibilisation au handicap](https://my-mooc.com/Sensibilisation_au_handicap) (jusqu'au 31 oct-21)

- **CNFPT** L'approche du handicap (Bordeaux - du 27 au 29 sept-21)
- **CNFPT** Handicap ? Sensibilisation des agents territoriaux (Bordeaux – 16 nov-21)
- **DUODAY** Accueillir une journée une personne handicapée pour découvrir ses atouts professionnels de travailleur handicapé, sensibiliser mes équipes (18 nov-21)

Élections départementales et régionales 2021

Nous recherchons des agents pour assurer les missions de secrétaire de bureau de vote les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître auprès d'Alexia
ALCUBIERRE :
a.alcubierre@bouscat.fr

Plusieurs agent-e-s en situation de handicap sur leur poste de travail ont déjà pu continuer à exercer dans les meilleures conditions possibles grâce à différentes aides :

Aide au trajet

Financement des déplacements professionnels et des trajets domicile-travail aller-retour.

Auxiliaire professionnel-le

Prise en charge d'un-e agent-e qui aide dans l'exécution des tâches pour compenser le handicap et assurer le maintien en emploi.

Intervention d'ergonome

Pour l'aménagement de postes de travail et l'achat de matériel adéquat.

Situation de travail

Mise en place de temps-partiel pour reprendre progressivement une activité ou effectuer des soins, de la rééducation

Focus

Sensibilisation

Cela a été l'occasion de nous faire découvrir la plateforme de transcription instantanée de la parole en visio-interprétation Langue des Signes Française (LSF). Un outil indispensable pour permettre aux personnes mal-entendantes d'accéder aux services publics et prochainement aux services de la ville ouverts au public.

Cela a été l'occasion de faire découvrir la plateforme de transcription instantanée de la parole en visio-interprétation Langue des Signes Française (LSF). Un outil indispensable pour permettre aux personnes mal-entendantes d'accéder aux services publics et prochainement aux services de la ville ouverts au public.

De plus, le service Emploi Mobilité élabore un guide des aides dédiées au personnel handicapé recensant les outils, actions et financements du FIPHP, du CNAS, etc.grâce à différentes aides :

